

A propos du livre de J. M. Delacroix : “Ainsi parle l’esprit de la plante” ... et d’un accident grave

Serge GINGER

*Auteur de : La Gestalt, une
thérapie du contact. Hommes
et Groupes (6^e édition : 2000)
et de La Gestalt, l’art du
contact. Guide de poche
Marabout. (4^e édition : 2000),
traduits en dix langues.*

Que dire de plus après l’excellente analyse de Pierre Janin, dans le n°19 de la revue ? Je ne vais donc pas entreprendre une nouvelle étude détaillée, émaillée de citations à l’appui, mais simplement partager quelques remarques personnelles.

Par ailleurs, l’auteur de l’article précédent sait de quoi il parle, puisqu’il a séjourné lui-même, pendant quatre semaines dans la forêt amazonienne, parmi les chamans, adeptes de l’*ayahuasca*.

Pierre Janin souligne assez que toute expérience implique profondément le « client » : chacun digère et assimile en fonction du produit et en fonction de son propre estomac !

J’ai apprécié, moi aussi, la sincérité et l’humilité de Jean-Marie Delacroix et le courage de sa recherche, hors des sentiers battus.

Mais je déplore profondément qu’il préconise cette expérience à d’autres, comme un chemin de choix ! Ne serait-ce pas aussi un chemin de croix, comme en témoignent les faits suivants, survenus à d’autres explorateurs des limites ?

Je ne peux m’empêcher de signaler dans ces colonnes deux accidents graves vécus à l’occasion de la prise de ces plantes « **sacrées** », lors d’un congrès de naturothérapeutes sur « *Les états de conscience modifiée* », organisé près de Grenoble en mai 2000, avec la participation d’un chaman français, médecin

résidant depuis plusieurs années au Pérou, bien connu de plusieurs de nos collègues gestaltistes.

Les victimes : un médecin naturopathe et une femme médecin homéopathe nutritionniste, psychothérapeute depuis 20 ans. Cette dernière avait pourtant *séjourné déjà sur place* en Amazonie pendant 15 jours (ce qui implique un questionnaire médical détaillé) et elle avait respecté toutes les phases du rituel. Elle avait été très favorablement impressionnée à cette époque par les effets psychiques de ces plantes.

Conformément au protocole, nos deux collègues avaient absorbé des plantes amazonienne vomitives (*Targetes erecta*) — c'est-à-dire toxiques — mais ils ne sont pas parvenus à vomir !

L'un s'est contenté de plusieurs crises d'épilepsie, accompagnées de troubles neurologiques et de paresthésies pendant plusieurs mois ; l'autre est tombée *dans un coma profond*, proche de la mort, durant trois jours, avec plusieurs crises d'épilepsie, une hyponatrémie majeure et une cytolysé hépatique. Elle n'a échappé que de justesse à la nécessité d'une dialyse rénale à vie. L'hospitalisation en service de soins intensifs et de réanimation et un long traitement de plusieurs mois ne lui ont pas permis, pour le moment, de retrouver pleinement ses esprits... Elle souffre encore, *neuf mois plus tard*, d'une grande fatigue mentale, de crises de panique et de *trous de mémoire*, extrêmement préjudiciables à son travail de psychothérapeute (nous avons dû nous répartir d'urgence l'ensemble de sa clientèle, pendant plusieurs semaines). Son électroencéphalogramme est toujours perturbé. Elle a fait l'objet d'un *arrêt de travail complet pendant 4 mois*, suivi d'une reprise de travail à *mi-temps* depuis 5 mois, sous le contrôle de plusieurs médecins spécialistes.

De plus, ce type de « maladie-accident » hors cadre se heurte à un vide juridique au niveau des assurances ainsi qu'à une absence de structures d'accueil adaptées.

Il était de mon devoir éthique de signaler ce genre d'accident qui ne semble pas exceptionnel⁽¹⁾. On ne joue pas impunément avec le feu !

1 - On connaît le cas d'une autre collègue revenue du Pérou avec des troubles graves qui se sont conclus par un suicide peu après.

Par ailleurs, en cette période de « chasse aux sorcières » (cf. le *Rapport Vivien* sur les sectes, remis au Premier Ministre), il est politiquement dangereux de faire un amalgame entre sectes et psychothérapies. Il n'en faut pas plus pour interdire à beaucoup la pratique de ces dernières (cf. la proposition de loi Accoyer).

Enfin, le témoignage de J. M. Delacroix se présente comme radicalement *opposé* à l'esprit fondamental de la Gestalt-thérapie qui valorise particulièrement la notion de *responsabilité personnelle* dans ses choix de vie ! Or, Jean-Marie abandonne complètement toute responsabilité et tout contrôle pour se remettre, pieds et poings liés, à ce que lui « dit » la plante (ce qu'il en entend lui-même, et qu'il rapporte comme des paroles venues d'ailleurs !).

Il relate là, dans le détail, une expérience personnelle passionnante et qui donne à réfléchir sur la relativité du monde. Il demeure parfaitement libre de sa recherche, mais il ne peut y engager d'autres.

Pourquoi diable signaler alors qu'il est didacticien en Gestalt-thérapie ? Cet amalgame ne peut que porter tort à ses élèves, à ses collègues, à la profession tout entière. De même la présentation qu'en fait Guy Corneau qui estime que ce livre préfigure « ce qui va advenir dans le champ de la psychothérapie, dans les décennies à venir ». Permettez-moi d'en douter !

D'autres assurent, avec autant de « certitude », que la psychothérapie sera bientôt noyée dans le champ des *neurosciences* !

D'autres encore prédisent que la *psychanalyse* aura bientôt raison de toutes ces « modes passagères »...

Gardons-nous de pronostiquer le futur et d'extrapoler nos propres convictions. Restons dans l'écoute modeste et attentive de ce qui est, et non de ce qui sera, pourrait ou devrait être (*shouldism*).